

[Laïcité et athéisme]

Dans l'interview précitée, les termes *laïc*, *laïque* et *laïcité* sont utilisés une dizaine de fois.

Précisons d'abord qu'il convient de distinguer *laïc* - terme s'opposant à *clerc* au sens de membre du clergé - et *laïque* - terme s'opposant à *clérical*, au sens de partisan du pouvoir politique de l'institution ecclésiastique.

Il a plus: dans ses diverses occurrences, la laïcité est assimilée à la libre pensée, voire à l'athéisme. Pour avoir assisté à l'une des conférences du R.P. Ringlet, nous sommes en mesure de lui faire porter l'entière responsabilité de cette redoutable confusion. Nous avons d'ailleurs tenté, lors du débat qui a suivi sa causerie, de lui faire entendre qu'il commettait une grave erreur lexicale. Il nous donné raison puis a persisté à opposer croyants et laïques. Comprenne qui peut.

Il n'est pire sourd que qui ne veut entendre, dit l'adage. La surdité des uns n'entraînant pas le mutisme des autres, nous allons tenter de dissiper, une fois de plus, le préjugé qui nous colle aux basques. Un préjugé entretenu par les cléricaux. A les en croire, la laïcité resterait, comme sous la Troisième République française, un repaire d'athées blasphémateurs et bouffeurs de curés. Anticléricalisme primaire, assurent-ils. Anticléricaux, nous le sommes assurément, mais au seul sens défini au deuxième paragraphe: nous ne concédons à aucune croyance, religieuse ou non, le droit d'imposer à qui que ce soit un mode de vie ou de pensée. Mais nous ne sommes en rien antireligieux. Notre association compte d'ailleurs un pasteur, un athée, des agnostiques. Et des parents donnant à leurs enfants une instruction religieuse. L'erreur récurrente du R.P. Ringlet ne fait qu'entretenir une confusion qui déconsidère la laïcité en tant que valeur fondatrice et régulatrice du débat démocratique.

Redisons-le jusqu'à la lassitude: la laïcité n'est ni pour ni contre quelque conviction que ce soit. Elle exige simplement, pour que l'expression des multiples croyances ne transforme pas l'espace public en champ de bataille, qu'elle se fasse avec tolérance. Et que chacun renonce à dicter à ses concitoyens *la* voie permettant d'accéder au bonheur. Qui, cela va sans dire mais cela va mieux en le disant, reste une affaire privée. Les nombreux crimes commis, pour le bien des victimes, au nom d'une religion ou d'une idéologie, montrent clairement que seule la laïcité peut asseoir durablement le pluralisme démocratique. Donnant à l'État un irremplaçable rôle d'arbitre, elle permet de lutter contre toute tentative d'imposer à la cité quelque totalitarisme que ce soit.

Ainsi comprise la laïcité garantit la liberté d'expression *et* la paix civile.

Yves Scheller, président,
et François Truan, vice-président